

# Analyse discursive d'une journée révolutionnaire : 4 septembre 1793

Jacques Guilhaumou et Denise Maldidier

Volume 2, numéro 1, avril 1984

Le discours social et ses usages

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001980ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001980ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guilhaumou, J. & Maldidier, D. (1984). Analyse discursive d'une journée révolutionnaire : 4 septembre 1793. *Cahiers de recherche sociologique*, 2(1), 137–158. <https://doi.org/10.7202/1001980ar>

# Analyse discursive d'une journée révolutionnaire 4 septembre 1793

Jacques GUILHAUMOU  
Denise MALDIDIER

*'1793. 4 Sept. «Ward ein Strassentumult wegen Brotmangel zum neuen Hebel gegen die Aristokratie des Besitzthums...»*

*«Chaumette trat under das Volk, deklamirte gegen die Reichen.»'*

*Marx, Exerpte 1843 bis Januar 1845 : W. Wachsmuth, Geschichte Frankreichs im Revolutionszeitalter.*

*(Mega 2, IV, 2, 1981, p. 168)*

## **I : Analyse du discours, corpus, dispositifs d'archive**

À la fin des années 60, un nouveau champ de recherches se constitue en France : *l'analyse du discours*. Aux confins de la linguistique et de l'histoire, la nouvelle discipline se donnait pour objet la matérialité des textes. Elle reposait sur une procédure déterminée de découpage de textes, ce qu'on appelle la construction d'un corpus.

Pour Jean DUBOIS, initiateur de ce domaine<sup>(1)</sup>, il s'agit de puiser dans «l'universel du discours» c'est-à-dire dans la «totalité des énoncés d'une époque, d'un locuteur, d'un groupe social». Découpage arbitraire à partir d'intérêts, de thèmes, de savoir. Dans un second temps, dans le «genre» ainsi promu objet d'analyse, on

procède à une réduction : on ne retiendra finalement que l'ensemble des phrases contenant tel ou tel mot-pivot. C'est la dernière phase qui produit réellement le corpus : l'application des règles d'équivalence grammaticale proposées par Harris permet d'obtenir un ensemble de phrases transformées, la série des prédicats des mots-pivots.

Dix ans de travaux en analyse du discours ont mis à jour des blocages inhérents à cette opération initiale. S'appuyant sur des hypothèses élaborées dans le champ de l'Histoire, l'analyse du discours en définitive n'était qu'une *procédure de vérification* ou *d'infirmerie*. Ainsi, une question historiographique se posait vers la fin des années 60 à propos des enquêtes sur les élites au 18<sup>e</sup> siècle en France : la question du degré de convergence entre noblesse et bourgeoisie<sup>(2)</sup>. Dans la mesure où elle est intervenue, l'analyse du discours a travaillé exclusivement aux points nodaux de la polémique, sans jamais faire intervenir l'horizon du corpus, les dispositifs textuels dont il est extrait. Les corpus étaient constitués par un ensemble d'énoncés sélectionnés autour de mots-pivots : par exemple les mots «liberté» dans les Édits de Turgot et les Remontrances du Parlement de Paris qui s'ensuivent (1776) et «propriété» dans les Cahiers Généraux de Doléances de la Noblesse et du Tiers-État. L'analyse du discours a donc travaillé parallèlement aux enquêtes d'historiens qui portaient sur les lieux supposés de formation des élites (travail de D. ROCHE sur les Académies et de J.P. HIRSCH sur les milieux de commerce) ou sur des individualités (par exemple M. VOVELLE sur Joseph Sec).

Dans ces conditions, que pouvait apporter l'analyse du discours? Certes, son caractère systématique et exhaustif dans les limites du corpus en fait un instrument précieux de description textuelle. Cependant, répétition d'un déjà-dit, elle peut seulement, dans un débat, faire pencher la balance, saturer un savoir, créer une irréversibilité.

De divers côtés les réflexions sur l'analyse du discours ont suscité de nouvelles tentatives. Plusieurs travaux cherchent à *élargir* le corpus. J. GUILHAUMOU<sup>(3)</sup> étudie la place du thème «anglais» dans les discours jacobins à deux niveaux : d'une part il décrit le fonctionnement sémantique et rhétorique des mots «Pitt», «anglais», «Angleterre» dans un ensemble de 96 numéros du «Père Duchesne» (Juillet 1793-Mars 1794); d'autre part l'analyse de l'actualité du thème dans les débats à la Convention et au Club des Jacobins lui permet de classer, d'interpréter les énoncés autour du mot-pivot «anglais» dans le «Père Duchesne». La clôture du

premier corpus (= des énoncés dans le «Père Duchesne») est constamment mise en cause par des liaisons avec des reformulations prises dans le co-texte, par la caractérisation d'autres trajets thématiques. J.J. COURTINE<sup>(4)</sup> introduit la notion de «domaine de mémoire» et l'utilise dans la constitution même du corpus. Analysant le discours communiste adressé aux chrétiens, il associe à la séquence discursive de référence (le discours de G. Marchais aux chrétiens à Lyon en 1976) un domaine de mémoire constitué des principaux discours communistes adressés aux chrétiens, depuis le discours de M. Thorez sur «la main tendue» en 1936 jusqu'à celui de G. Marchais. Le corpus comporte d'une part toutes les phrases thématisées du type «C'est X QUE» dans la séquence de référence, d'autre part toutes les reprises de l'élément lexico-sémantique X thématisé par la forme présentative dans le domaine de mémoire. J.J. COURTINE peut par là saisir non seulement les conditions de production des énoncés de référence, mais également les conditions de formation du processus discursif étudié, le discours communiste adressé aux chrétiens.

Pour notre part, la solution du corpus élargi nous paraît répéter les difficultés et les blocages signalés plus haut. Nous proposons un corpus *ouvert*, c'est-à-dire un corpus toujours présent dans les horizons qui le constituent. Par là même nous retrouvons le souci majeur d'historicité de la pragmatique historique textuelle en R.F.A.<sup>(5)</sup>.

Mais c'est avant tout à travers les réflexions de M. FOUCAULT sur l'archive<sup>(6)</sup>, que nous tentons de repenser la question du corpus. L'archive pour lui, ce n'est pas l'ensemble des textes qu'une société a laissés, matériel brut à partir duquel on pourrait saisir soit des structures sociales, soit l'émergence d'événements; ce n'est pas non plus le cadre institutionnel qui a permis de conserver ces traces, c'est un dispositif non fortuit qui constitue des figures distinctes, en ce sens que chaque dispositif d'archive établit sa propre mise en ordre. La question du corpus devient pour nous inséparable de la construction d'un dispositif d'archive. Organiser un dispositif d'archive, c'est déconstruire ces évidences que sont la transparence du référent, les typologies, les classifications de genre; c'est travailler les textes dans leur historicité, resituer des savoirs textuels. Cette démarche comporte nécessairement une recherche en archives (manuscrites et imprimées), l'établissement d'une collection de textes et de son éventuel régime de fonctionnement autonome, puis la détermination d'un ou de plusieurs corpus au sens propre. Le moment du corpus nous paraît donc toujours nécessaire. Mais il n'est plus toujours inaugural, il n'est pas

nécessairement inscrit dans un trajet thématique. Il peut émerger à partir de la description de situations limites, d'effets discursifs surprenants, de redécouvertes imprévues. L'analyse du discours peut fournir alors une *procédure de découverte*, et non plus seulement de vérification.

## **II : Le savoir politique jacobin : une reformulation de la tradition marxiste**

La question du rapport discours/idéologie, c'est-à-dire d'une articulation de la matérialité discursive à ce qui, d'un extérieur, la détermine (le réel, les conditions de production) a été au centre des débats théoriques qui ont marqué l'histoire de l'analyse du discours en France. La réflexion la plus poussée en ce domaine, celle de M. PÊCHEUX, avait abouti à la proposition suivante : les formations idéologiques dans une conjoncture donnée comportent nécessairement «comme une de leurs composantes une ou plusieurs formations discursives interreliées qui déterminent ce qui peut et doit être dit<sup>(7)</sup>». Cette proposition s'appuyait, en la reformulant, sur la notion de formation discursive présentée par M. FOUCAULT dans *L'archéologie du savoir*. Mais elle s'inscrivait dans un tout autre horizon par le «désir» d'une «théorie du discours». À la clôture des énoncés propre à la construction du corpus délimité a priori se superposait une réflexion théorique qui se situait hors des textes, sur un terrain nécessairement conceptuel, désigné alors par le terme d'idéologie. D'entrée de jeu la référence principale était le matérialisme historique. Moment historique de la description et moment théorique de l'explication étaient séparés.

La démarche inaugurée par M. PÊCHEUX pouvait conduire, on le voit mieux maintenant, dans une direction taxinomique, dans laquelle l'analyse du discours proposait des classifications de genres et d'espèces discursives reliées à des formations idéologiques déjà constituées. Le souci dialectique de sortir de cette impasse nous a conduits à tenter de restaurer la valeur interprétative de la description, qui est déjà construction d'un argument. Ainsi, le statut du descriptif change : il n'est plus simple mise en forme de listes ou de tableaux; il est un espace où se déploient des sujets dans un agencement qui a valeur explicative.

Un autre retour à FOUCAULT nous paraît de ce point de vue permettre d'avancer. La notion de *savoir*, omniprésente dans les travaux empiriques et théoriques de FOUCAULT, n'est-elle pas une catégorie intermédiaire entre discours et idéologie? N'est-elle pas l'un des lieux où l'interprétation se déploie dans la description

même? FOUCAULT, on le sait, définit le savoir comme «ce dont on peut parler dans une pratique discursive» c'est-à-dire pointe ses déterminations sociales, mais il le définit aussi — et c'est cela qui nous importe — comme *l'espace* dans lequel le *sujet* peut prendre position pour parler des *objets* auxquels il a affaire dans son discours»<sup>(8)</sup>.

Notre intérêt pour la notion de savoir rencontre les préoccupations d'un domaine de recherche très important en R.F.A. : la sociologie du savoir. Malgré les distances que nous pouvons avoir aux principes constitutifs de la sociologie du savoir et à sa mise en œuvre dans la pragmatique historique textuelle<sup>(9)</sup>, deux aspects nous apparaissent féconds : les questions posées sur le réel, le rapport à l'historicité des textes. Dans cette optique, le savoir, c'est déjà le réel, il est à lui-même son propre principe interprétatif, une fois restitué dans les termes qui lui sont historiquement propres. En deçà des articulations théoriques, des discours doctrinaux, argumentés, le savoir s'élabore dans la mise en face à face quotidien, dans l'interrelationnel, dans l'intersubjectif; il est une construction de sens acceptée par une totalité sociale. Il se fait dans une histoire : au départ, réservoir de possibles, multiplicité libre de déterminations, il s'ancre dans des situations, les construit, il s'institutionnalise, crée des normes dans le mouvement dynamique constitutif de son propre espace. Exemple pour la sociologie du savoir, la période du Mouvement des Lumières et des Révolutions (1750-1850). Dans le cas français, le Mouvement des Lumières marque l'émergence d'un «espace public» (Habermas) aux confins de l'État monarchique. Réalité présente et future, il s'investit dans un idéal communicationnel : la libre circulation, le libre «commerce» entre sujets libres. Dans les formes d'interaction quotidienne entre les élites, les possibles se réalisent dans de nouvelles formes de savoir. Il revient aux diverses générations de révolutionnaires d'investir les savoirs dans des schèmes d'actes de langage qui instituent le fait révolutionnaire.

Lorsque la sociologie du savoir réfléchit sur ses sources, elle donne une place centrale à la référence au jeune Marx, plus précisément à l'analyse, dans les Manuscrits de 1844, du rapport entre la conscience et le réel. Or il se trouve que ces textes du Jeune Marx sont aussi le lieu (certes surtout dans la *Sainte Famille*) où émerge la question du langage politique jacobin. Nous avons noté<sup>(10)</sup> que la réflexion du Jeune Marx sur le langage politique français a pour point de départ un commentaire critique de la notion hégélienne de savoir. Commentaire que l'on peut décomposer en trois temps :

- **le constat d'existence** : «La façon dont la conscience existe et dont les choses existent pour elle est le *savoir*. Le savoir est son acte unique. C'est pourquoi quelque chose existe pour la conscience dans la mesure où elle connaît ce quelque chose. Savoir est son seul comportement objectif.» (Manuscrits de 1844, E.S. p. 139).
- **la critique de la démarche spéculative** qui s'enferme dans un tel constat : «Les illusions de la spéculation» ... «La conscience — le savoir en tant que savoir, la pensée en tant que pensée — prétend être le monde sensible, la réalité, la vie». (Id. p. 140).
- **la reconnaissance du savoir comme réalité contradictoire** : «L'affirmation de soi, la confirmation de soi, en *contradiction* avec soi-même, tant avec le savoir qu'avec l'essence de l'objet, c'est le vrai savoir et la vraie vie.» (id. p. 141). Lorsque Marx parle de «l'homme en contradiction avec soi-même», il pense avant tout à celui qui parle français, le révolutionnaire. Déjà en 1843, Marx contre Hegel, définit le «peuple» comme «un terme concret» et marque l'importance du langage politique jacobin comme langage de la subjectivité en acte qui construit le réel. En 1844, sa connaissance plus approfondie de la Révolution française (il envisage d'écrire une *Histoire de la Convention*) lui permet de dégager les caractéristiques de la «langue populaire française» : langage de porte-parole, langage de l'intuition du réel, véritable syntaxe révolutionnaire.

Les démarches de la sociologie du savoir et de la tradition marxiste, en tant qu'elles questionnent le social, sont dans un certain sens parallèles. En deçà des discours orthodoxes, elles retrouvent la construction sociale de la réalité (ou du réel?), un regard sur le quotidien, sur l'ordinaire (du sens?). Cependant la tradition marxiste, en insistant sur le rapport contradictoire au réel, se donne les moyens de penser la modernité : dans le cas qui nous concerne l'efficace du jacobinisme dans la tradition politique française. Dans le dispositif actuel des sciences humaines et sociales, une question émerge avec insistance : par quelle catégorie désigner les modalités de passage, de traduction entre idéologie et discours? En ce qui concerne le jacobinisme, la tradition marxiste se situe dans un espace où parle un sujet, le jacobin, mais elle ne constitue par le langage jacobin comme objet d'étude.

Nous proposons, pour remplir ce «vide conceptuel», le terme de *savoir politique jacobin*. Justifions plus précisément ce choix. En tant que domaine de savoir, le savoir politique jacobin n'est pas

simplement une ou plusieurs formations discursives dans un rapport d'extériorité à ce qui le détermine. Il est avant tout constitutif de lui-même, dans les limites qu'il se donne. Les limites du savoir politique jacobin ne sont autres que les limites du politique, tel qu'il se forme dans la série des événements révolutionnaires. Le savoir politique jacobin est une réalité dynamique organisatrice du politique dans l'espace public, une série d'actes auto-constitutifs et traduits dans le langage populaire de ses porte-parole<sup>(11)</sup>.

Le thème des subsistances est de ce point de vue un thème privilégié, thème à la jonction du privé et du public. C'est toujours aux limites de l'espace public politique qu'il apparaît. Il est donc un espace où se repère la formation du savoir politique jacobin, en tant que réalité historique en développement et ensemble contradictoire.

La notion de savoir politique jacobin est dans l'actualité du marxisme, elle permet de saisir l'émergence et la créativité du jacobinisme, avant qu'il ne prenne des formes bureaucratiques. Elle fait le lien entre des concepts désignatifs du réel (révolution permanente, terreur, mouvement populaire, mouvement révolutionnaire, porte-parole) et des types textuels aux déterminations contradictoires et limités dans l'horizon de l'époque révolutionnaire. Le savoir politique jacobin marque à la fois l'intérieur et l'extérieur des discours jacobins, il est ce qui les détermine de l'intérieur.

### **III : Description co-textuelle du trajet thématique (subsistances)**

La description d'un trajet thématique équivaut à la mise en évidence de dispositifs d'énoncés, de sujets et d'objets discursifs dans des espaces langagiers et sur un axe chronologique. Nous ne pouvons, ici même, présenter l'ensemble des arguments et des énoncés qui jalonnent la description du trajet thématique des subsistances entre 1789 et 1793. Le tableau d'énoncés reproduits ci-dessous renvoie à l'analyse globale<sup>(12)</sup>.

#### ***A— La traduction de la question des subsistances dans le langage de la liberté (1789).***

##### **1— Printemps 1789 :**

- Un cahier de doléances : «Demande importante pour tout le bien public... D'où vient le pain si cher?».



- Une émeute de subsistances : «Une foule de paysans demanda que le blé fut taxé à très bas prix».
- Titre d'un pamphlet : «La chasse au monopoleur de pain».
- 19 juin : L'Assemblée Nationale décrète la création d'un «Comité pour les grains et les subsistances».
- 2— **Les journées d'octobre** : «Du pain, mais non pas au prix de la liberté» (Révolutions de Paris.)
- 29 août : L'Assemblée Nationale décrète que «la vente et la circulation des grains et farines seront libres dans toute l'étendue de la république».
- 21 septembre : «C'est du pain dont les malheureux ont besoin actuellement» (Marat).
- 5 octobre : les femmes partent à Versailles aux cris de «Du pain et à Versailles»,
- 6 octobre : elles reviennent à Paris et tiennent le propos suivant : «Nous ne manquerons pas de pain, nous amenons le Boulanger, la Boulangère et le petit mitron».
- 21 octobre : «Nous vous demandons... de décréter la loi martiale et de s'occuper de pourvoir aux subsistances de la capitale» (La Commune de Paris à l'Assemblée nationale).
- «Les députés de la Commune vous demandent du pain et des soldats, c'est-à-dire le peuple attroupé veut du pain; donnez-nous des soldats pour immoler le peuple» (Robespierre).

***B— Subsistances et savoir politique jacobin en formation (1792).***

- 1— **Un espace de représentation et des «commissaires pacificateurs» dans le domaine des subsistances.**
- 26 janvier : «loi de mort contre les accapareurs» (les citoyens du Faubourg Saint-Antoine).
- Sur les émeutes de subsistances : «Les habitants des campagnes ont taxé en toute justice le prix du bled... Il faut des commissaires pacificateurs chargés de faire droit aux réclamations du peuple» (Révolutions de Paris).
- Simonneau, maire d'Étampes, démystifié : «Eh bien! Je le déclare : Simonneau n'était point un héros, c'était... un avide spéculateur sur les subsistances publiques» (Robespierre).

«Au lieu de chercher à calmer les alarmes du peuple sur les subsistances... il ne fit que l'aigrir en repoussant toute espèce de représentation» (le curé Dolivier).

**2— Le débat à la Convention pendant l'automne 1792 sur l'éventualité d'«une loi générale sur les subsistances».**

- Émeute de subsistances : «Ce ne sont pas des paroles qu'il nous faut, c'est du pain».
- Corps électoral de Seine-et-Oise à la Convention nationale le 19 novembre : «Taxez le maximum».
- Les sections parisiennes à la Convention le 29 novembre demandent «une loi générale sur les subsistances».
- Le député Beffroy : «Partout le peuple vous demande du pain, mais il vous demande surtout des lois qui lui en assurent».
- Le député Saint-Just : «On demande une loi sur les subsistances une loi positive là-dessus ne sera jamais sage».

**C— *Les manifestations vitales du mouvement révolutionnaire (1793).***

**1— «La liberté et du pain» (janvier-février).**

Une députation des sections parisiennes, à la Convention le 12 février : «Il faut que le peuple ait du pain, car là où il n'y a pas de pain, il n'y a pas de lois, plus de liberté, plus de république... On nous dit qu'une bonne loi sur les subsistances est impossible... Non, une bonne loi n'est pas impossible, nous venons vous la proposer».

«Ce n'est pas du pain seulement que nous devons au peuple français (les despotes en donnent à leurs sujets)... c'est la liberté cimentée par des lois humaines» (Robespierre en réponse aux pétitionnaires).

**2— «Du fer et du pain» (avril-mai).**

Une députation du Faubourg Saint-Antoine le 1er mai à la Convention : «Que le maximum ait lieu... Nous sommes là». Le 4 mai, la Convention vote «le maximum du prix des grains dans chaque département». Commentaire du député Fabre qui rapporte la loi : «Il faut que le peuple de toute la république ait également du fer et du pain».

**3— «Du pain, du fer et la liberté» (juin-septembre).**

Discours de Robespierre le jeune le 3 juin au club des Jacobins : «Le peuple a prouvé (dans les journées du 31 mai, 1 et 2 juin) son mépris pour les richesses, il ne veut que la liberté et du pain».

L'enragé J. Roux : «Quelle est donc cette liberté qui ne laisse pas le droit de savoir si on a ou si on n'a pas du pain?».

«Le peuple est plus riche que les rois quand il a du pain, du fer et la liberté».

#### **Les lectures de l'événement 4 septembre<sup>(13)</sup>.**

«Plusieurs députations ont été admises. Toutes avaient pour objet de représenter la pénurie des subsistances». (*Le Journal de la Montagne*, JM).

«Les citoyens sans-culottes de tous états... viennent faire une pétition... Le maire répond...» (*Le Mercure Universel*, MU).

«La place de la maison commune se remplit peu à peu, une table est posée au milieu, le bureau se forme... la pétition est rédigée... une députation est nommée pour la porter. Elle se présente au corps municipal : «Citoyens...» » (*Journal de Perlet*, JP).

### **IV : Le moment de l'analyse formelle**

L'événement verbal du 4 septembre s'inscrit dans la forme rhétorique des comptes rendus de la séance du corps municipal dans les journaux de l'époque. Cette forme se déploie dans un espace qui va du pur procès-verbal — un secrétaire de séance note, dans l'ordre même où elles se déroulent, interventions et décisions — au reportage journalistique de l'événement de paroles. Du procès-verbal, nos comptes rendus tiennent leur structure même : ouverture de la séance, échange de paroles entre les pétitionnaires et l'autorité, réquisitoires et arrêtés. Ils tiennent encore le caractère rudimentaire des liaisons : simple succession des interventions, rareté des connecteurs. En outre il faut noter l'emploi de stéréotypes du langage administratif tels que «instruit que...», «considérant que...» ou encore la présentation de «l'extrait» de la pétition; enfin la forme figée de la reproduction de l'arrêté («Le Conseil arrête que... à l'instant... demain...»). Mais le compte rendu peut parfois tendre vers le reportage. C'est le cas lorsque dans le déroulement chronologique du récit de paroles, le journaliste insère descriptions et jugements, intervient comme organisateur du récit.

Notre corpus est constitué par les actes de parole rapportés qui forment l'affrontement verbal de la journée du 4 septembre 1793. Le journaliste rapporte des actes de parole et en institue, en même temps, les protagonistes. Ainsi le schéma général du discours rapporté — selon les deux modalités du discours direct et du discours indirect — constitue la structure formelle fondamentale de nos textes :

|          |   |             |     |  |        |
|----------|---|-------------|-----|--|--------|
| L énonce | 1 | dit : «...» |     |  |        |
|          |   | dit QUE...  | à r |  | pour R |

Dans ce schéma, L représente l'énonciateur (le journaliste) de l'énoncé rapporteur E, le plus souvent absent, effacé en fonction des règles propres à la forme rhétorique du compte rendu. Il s'adresse à R, le lecteur du journal, absent également.

l et r sont les protagonistes, réversibles, de l'échange discursif.

*dit* est l'archilèxème représentant un verbe de communication qui introduit directement (DD = : «...») ou indirectement (DI = ...QUE...) l'énonciation rapportée e.

Les réalisations de cette structure abstraite constituent un premier aspect de notre analyse. Et d'abord le choix fait par l'énonciateur de la forme — directe ou indirecte — du discours rapporté. Nous posons<sup>(14)</sup> que ce choix renvoie à des actes de langage différents et *induit des effets discursifs propres*, le discours direct connotant la textualité et une transparence fictive, le discours indirect représentant quant à lui une traduction, un système de paraphrases discursives révélateur du locuteur L.

La désignation de l et r, les protagonistes de l'énonciation rapportée, est un second élément de la réalisation du schéma. Enfin nous nous intéressons au verbe de communication qui peut être porteur de diverses informations : sur la manière de dire («s'écrier»), sur la situation de e dans le contexte discursif («répondre», «ajouter»), sur les relations instituées entre l et r par l'énonciation rapportée (valeur illocutionnaire de «demander QUE...», «observer QUE...», «requérir QUE...»), dans certains cas enfin sur la subjectivité de L («prendre pour prétexte QUE...).

Les réalisations du schème fondamental du corpus forment des séquences qui entrent dans un double rapport :

- avec le co-texte et plus généralement les éléments discursifs du savoir jacobin.
- avec «l'intra-texte» dans lequel elles sont insérées.

C'est le rapport avec «l'intra-texte» que veulent formaliser les tableaux que nous présentons. Dans le fil du texte, les séquences du discours rapporté prennent sens à travers les relations qu'elles entretiennent avec deux types distincts de séquences. Les premières figurent dans le texte la reconstitution par le journaliste de la situation de l'énonciation e qu'il rapporte : indications spatio-temporelles, mise en place des actants, descriptions diverses de

l'environnement. Les secondes renvoient à l'organisation du récit par l'énonciateur : elles encadrent, jugent, résument les actes de parole et l'échange discursif rapporté.

*La reconstitution de la situation d'énonciation de e* suppose, de la part de L, des choix dans l'infini des données qui ont environné cette énonciation. À la différence de l'acte de parole rapporté, elle est a priori irréductible à une structure formelle. Les éléments contextuels que nous analysons sont formellement hétérogènes : paragraphe, phrase, syntagme, constituant. C'est donc sur la base d'un repérage référentiel largement lié à des critères lexicaux que nous distinguons dans la mise en place du contexte énonciatif plusieurs types de segments :

- les *indicateurs spatio-temporels* peuvent prendre la forme de SP («à trois heures», «devant la maison commune»), s'insérer dans une séquence appositive («réunis devant la maison commune») être un constituant de phrase ou de SV («la place de la maison commune se remplit», «les officiers municipaux transportent la séance dans la grande salle»). Ils peuvent encore se réduire à des expressions adverbiales («de toutes parts»).
- Certains segments assurent *la mise en place des actants* et les positionnent avant que leur parole ne soit rapportée. Cette mise en place peut être l'objet de tout un paragraphe («Une table est posée, le bureau se forme, l'assemblée s'organise, la pétition est rédigée, *une députation est nommée*, elle se présente au corps municipal»), d'une phrase («Chaumette monte sur une table, il obtient le plus grand silence») ou d'une proposition («Chaumette prend la parole»).
- D'autres segments fournissent *la description* de l'environnement et le donnent à «percevoir». Ils tendent à visualiser ou faire entendre l'affrontement par de petits détails qui produisent un effet de réel. Dans la trame du récit des actions de parole, ils introduisent l'arrière-plan, le tableau. Ces segments sont en général des phrases qui se signalent par l'emploi des temps («la salle des séances était pleine» dans JM dont le récit est au passé composé) et surtout l'aspect des verbes («Cependant la députation grossit, la salle est comble, on étouffe».).
- Des segments *d'action* enfin constituent le dernier aspect de la mise en place du contexte énonciatif. Ils évoquent des actions qui se situent immédiatement avant ou après l'acte de parole

rapporté et celui-ci prend son sens dans ce rapport de consécution. Ainsi : «On donne lecture du décret portant que le maximum des objets de première nécessité sera fixé» *avant* «Ce ne sont pas des promesses qu'il nous faut...»; ou encore «Le réquisitoire est adopté et couvert d'applaudissements» *après* la présentation de ce réquisitoire.

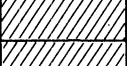
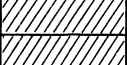
D'une tout autre nature sont les séquences par lesquelles *l'énonciateur ponctue l'enchaînement des actes discursifs*, encadre ou juge les actes de parole qu'il rapporte.

- Certaines ne sont que de simples *introduceurs de l'acte de parole*, immédiatement redoublés par la présentation de l'énonciation rapportée. Ainsi : «Ceux-ci (les ouvriers) lui (le maire) font tour à tour diverses questions», suivi de «D» / «R» (pour Demande / Réponse); ainsi encore «Le maire entre dans plusieurs détails», suivi de «il observe que...». En somme des chevilles dans le récit.
- D'autres sont *des jugements métadiscursifs* par lesquels l'énonciateur nomme et caractérise l'échange discursif. Formellement ces segments peuvent être marqués par le temps (passage au passé composé, temps du commentaire dans MU dont le récit est au présent). Ils comportent en général, sous une forme verbale ou nominale, des éléments lexicaux qui relèvent du vocabulaire de la parole. Ainsi : «Le peuple a délibéré avec ses magistrats», «Une conférence fraternelle s'établit entre le maire et les ouvriers». En même temps qu'ils sont révélateurs du jugement porté par le journaliste sur l'affrontement verbal, ces segments organisent le récit : ils encadrent ou marquent la clôture, ils permettent le raccourci, évitent la répétition<sup>(15)</sup>.

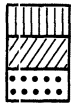
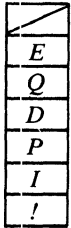
## V : Interprétation

Après la description co-textuelle du trajet thématique SUBSISTANCES, après le moment formel de la description du corpus «Récits de l'émeute de subsistance du 4 Septembre 1793 dans la presse», qu'appelons-nous interprétation? Il s'agit de répondre aux questions posées, dans l'analyse co-textuelle, par l'émergence de la représentation du thème SUBSISTANCES sur la scène politique : quelles sont les formes prises d'un journal à l'autre pour la représentation du thème SUBSISTANCES? S'agit-il toujours d'un même espace, d'un même sujet et du même énoncé de la demande? Quelle est la stratégie mise en œuvre par les Jacobins robespierristes rédacteurs du Journal de la Montagne? Un

TABLEAU I : LE MERCURE UNIVERSEL (MU)

| ÉNONCIATION RAPPORTÉE                                                               |                                                                                   |   |   |   | CONTEXTE DE L'E.R. |     |    |                 |                  | Org.<br>Récit |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|--------------------|-----|----|-----------------|------------------|---------------|
| DR                                                                                  | Lignes                                                                            | l | r | V | T                  | Loc | Ac | D <sub>on</sub> | A <sub>con</sub> | Intr.<br>Jugt |
|                                                                                     |                                                                                   |   |   |   | X                  | X   |    |                 |                  |               |
|    |  | O |   |   |                    |     |    |                 |                  |               |
|    | ...                                                                               | O |   | E |                    |     |    |                 |                  |               |
|    | .                                                                                 | O |   | Q |                    |     |    |                 |                  |               |
|                                                                                     |                                                                                   |   |   |   |                    |     |    |                 |                  | X             |
|    | ...                                                                               | O |   | E |                    |     |    |                 |                  |               |
|    | ..                                                                                | O |   | I |                    |     |    |                 |                  |               |
|                                                                                     |                                                                                   |   |   |   |                    |     |    |                 |                  | X             |
|                                                                                     |                                                                                   |   |   |   |                    |     | X  |                 |                  |               |
|  | .                                                                                 | O |   | D |                    |     |    |                 |                  |               |
|  | ...                                                                               | O |   | E |                    |     |    |                 |                  |               |
|  | ..                                                                                | O |   | E |                    |     |    |                 |                  |               |
|  | .                                                                                 | O |   | I |                    |     |    |                 |                  |               |
|  | ..                                                                                | O |   | E |                    |     |    |                 |                  |               |
|  | ..                                                                                | O |   | P |                    |     |    |                 |                  |               |
|  | ..                                                                                | O |   | P |                    |     |    |                 |                  |               |

## LÉGENDE:

|    |                                                                                   |                                                                                                 |                                                                                                    |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DR |  | D.D.<br>D.I.<br>nombre de lignes                                                                |  désignation de l |
| V  |  | archilexène DIRE<br>Expositif<br>Question<br>Demande<br>Perforatif<br>Incise<br>Manière de dire |                                                                                                    |

Segments de temps (T), lieu (Loc), mise en place des actants (Ac), description (Don), action (Acon), jugement métadiscursif (Jugt).



premier constat s'impose : le moment de la pétition et le moment de la discussion clivent un déjà-là et l'émergence de formes nouvelles de représentation.

## La pétition

De même qu'en Septembre 1791 et en Septembre 1792, la pétition traduit sur une scène politique la première narration de l'événement : le constat du manque de pain et de la persistance des queues de boulangerie. À l'intérieur de la pétition, on retrouve aussi des éléments déjà vus :

- l'acte de demander inséré dans le paradigme des moyens de salut public : «Nous vous demandons les moyens que le salut public exige». (MU et JP) cf la pétition du 29 novembre 1792.
- la question de la désignation des dangers d'un problème qui fait limite dans la politique. Seul MU aborde cette question en la faisant pointer par le maire dans sa réponse : «Le maire répond qu'il voit avec plaisir que ces citoyens sont de bons *patriotes* qui, loin de favoriser les *aristocrates*, sont disposés à les combattre.»
- JM quant à lui, élude la forme pétition, mais désigne le cadre institutionnel normal de la demande : ce sont «les députations des ouvriers des divers quartiers et faubourgs de Paris», qui viennent «représenter la pénurie des subsistances et (de) solliciter les moyens les plus prompts pour la faire cesser.» De fait nous savons que la pétition a été rédigée sur la place de



TABLEAU II : JOURNAL DE PERLET (JP)

[illegible]

TABLEAU III : LE JOURNAL DE LA MONTAGNE (JM)

| ÉNONCIATION RAPPORTÉE |        |   |   |   | CONTEXTE DE L'E.R. |     |    |                 |                              | Org.<br>Récit |
|-----------------------|--------|---|---|---|--------------------|-----|----|-----------------|------------------------------|---------------|
| DR                    | Lignes | l | r | V | T                  | Loc | Ac | D <sub>on</sub> | A <sub>c</sub> <sub>on</sub> | Intr.<br>Jugt |
|                       |        |   |   |   |                    |     |    |                 | X                            |               |
|                       |        |   |   |   | X                  |     |    |                 |                              |               |
|                       |        |   |   |   |                    |     |    |                 | X                            |               |
|                       |        |   |   |   |                    |     |    |                 |                              | X             |
|                       |        |   |   |   |                    | X   |    | X               |                              |               |
|                       |        |   |   |   |                    |     |    |                 |                              | X             |
|                       |        |   |   |   |                    |     | X  |                 |                              |               |
|                       | .      | O | O | Q |                    |     |    |                 |                              |               |
|                       | ..     | O |   | E |                    |     |    |                 |                              |               |
|                       | .      | O |   | E |                    |     |    |                 |                              |               |
|                       | ....   | O |   | / |                    |     |    |                 |                              |               |
|                       | ...    | O |   | I |                    |     |    |                 |                              |               |
|                       |        |   |   |   |                    |     | X  |                 |                              |               |
|                       | .....  | O |   | / |                    |     |    |                 |                              |               |
|                       |        |   |   |   |                    |     |    |                 |                              | X             |
|                       | .....  | O |   | I |                    |     |    |                 |                              |               |
|                       | .....  | O |   | P |                    |     |    |                 |                              |               |

l'Hôtel de Ville, et non dans le cadre des sections ou des sociétés populaires, et qu'elle a été soumise au Corps municipal selon une procédure extraordinaire. JM gomme l'apparition d'un nouvel espace de représentation : la prise en charge par des porte-parole de l'élaboration de la pétition dans l'événement lui-même.

Le moment de la pétition interpelle nos tableaux sur deux points :

la forme du DR

la mise en place des actants

Dans MU, avant de s'insérer au début de la pétition, l'énoncé du fait de subsistance est pris dans l'annonce de l'événement : «...le corps municipal, instruit qu'il existe... des rassemblements d'ouvriers... qui prennent pour *prétexte* la difficulté de se procurer du pain...» Au jugement de l'énonciateur, sensible dans la présupposition de fausseté qui marque l'énoncé, s'oppose l'effet de réel de la longue citation de la pétition («...une pétition dont voici l'extrait : '...'») Hormis la pétition, toute la discussion est rapportée au DI (sauf deux brèves séquences introduites par l'incise «ajoute-t-il»). Les actants, déjà constitués, sont désignés d'emblée : «les citoyens sans-culottes de tous états», «le maire». Ils sont mis par le journaliste dans une *situation de face à face*.

Dans JP, l'énoncé du fait de subsistance n'apparaît qu'au début de la pétition. Une pétition plus succincte, présentée au DD, de même que l'ensemble de la discussion. Ce qu'il importe de souligner, c'est la présence, en tête de la pétition, de l'adresse «Citoyens», interpellation du porte-parole. À l'inverse de MU, un paragraphe décrit la mise en place de l'actant sous la forme d'une suite d'actions verbales : l'effacement des agents du passif, l'aspect progressif des formes pronominales décrivent le processus de production d'un sujet pétitionnaire : la députation. C'est la place énonciative du porte-parole (voir supra), ici, collectif, qui est ainsi remplie.

## La discussion

La discussion fait intervenir des énoncés sur les subsistances qui posent la question des causes de la disette, de l'existence de farines et réitèrent la demande de pain.

Dans MU, une question est posée par un des pétitionnaires : «Quel est l'auteur de la disette?» Elle permet au maire une longue réponse argumentée, d'abord au DI («il observe que...»), puis au

DD («ajoute-t-il...») qui met en valeur la position de l'autorité. Banalité pour l'historien qui voit dans l'attitude du maire une tentative pour dégager sa responsabilité à la suite des critiques dont il a été l'objet.

Dans JM, la question «Y a-t-il du pain?» tient lieu de résistance aux explications du maire. En rappelant les causes de la disette et, plus particulièrement, les difficultés d'exécution de la première loi sur le maximum, la maire Pache se tient dans l'espace ordinaire du jacobin sur la question des subsistances. Ainsi est mis en scène un affrontement, temporairement sans solution, entre le propos et le langage de la loi. Seuls, les réquisitoires (en DD) des agents politiques, langage de vérité sur le «faire» du peuple, résolvent le conflit. On peut saisir à travers des paraphrases ou des reprises d'éléments co-textuels les nuances qui différencient la position de Chaumette et celle d'Hébert. En disant : «C'est ici guerre ouverte des riches contre les pauvres», Chaumette thématise encore une fois l'opposition riches/pauvres. Le pauvre n'est pas seulement celui qui «a fait la révolution» (voir ci-dessus), il est aussi celui qui continue de la faire. Hébert réitère une fois de plus l'appel des Cordeliers à une nouvelle insurrection, à un nouveau 10 Août, à une nouvelle création du peuple : «Que le peuple se porte dès demain en masse à la Convention, qu'il l'entoure comme il a fait au 10 Août, au 2 Septembre et au 31 Mai...» L'analyse formelle met en valeur un cadre énonciatif pré-constitué, comme nous l'avons constaté à propos de la pétition. Un segment métadiscursif précède, en l'encadrant, la discussion : «Le peuple se trouvant mêlé avec ses magistrats, a délibéré avec eux.» Un certain nombre de séquences désignent la place énonciative des actants : «Pache occupait le fauteuil», «l'orateur du peuple», «Chaumette a pris la parole». Ce cadre est exhibé par cela même qui lui résiste.

La version JP fait intervenir les trois types d'énoncé sur les subsistances. Il apparaît ici que l'analyse formelle pose des problèmes nouveaux à l'analyse co-textuelle. Sans doute parce que la lecture de JP est une création. L'erreur, à notre sens, serait d'interpréter cette nouveauté dans un cadre typologique, c'est-à-dire de voir dans la version JP une forme primitive du reportage journalistique (cf dans le tableau l'importance des segments qui mettent en place le contexte, l'effet de scène du discours direct). Nous pensons voir apparaître ici un nouvel espace de représentation du thème SUBSISTANCES. Au moment de la pétition qui marquait l'émergence de la place énonciative du porte-parole succède le moment de la discussion. Le porte-parole crée un espace unifiant du propos à la demande, de la porte de l'Hôtel de Ville à la

salle de réunion du Conseil Général. La désignation de l'acte constitutif du peuple par lui-même, acte révolutionnaire par excellence, légitime la position du porte-parole improvisé : «Le peuple est levé, les sans-culottes ont... fait la révolution...» On passe de *la question sur l'existence* des subsistances au *propos* : «Du pain, du pain, (s'écrit-on de toutes parts)», puis à la *demande* instituée dans une thématisation<sup>(16)</sup> : «Ce ne sont pas des promesses qu'il nous faut, s'écrie-t-on, c'est du pain et tout de suite».

Au terme de cette démarche en trois temps, nous avons dégagé trois dispositifs textuels qui construisent l'événement 4 Septembre 1793.

La version MU de l'affrontement verbal du 4 Septembre représente une position classique : l'autorité qui fait face à l'émeute est en situation dominante : l'autre n'existe que par effet de réel. Position modérée qui, comme dans le discours judiciaire d'Ancien Régime, ne donne à entendre les paroles du peuple que pour mettre en scène le savoir de l'autorité.

La version JM pose un problème complexe : il s'agit, les historiens l'ont souligné, d'un faux, d'un récit incohérent de l'événement dans le journal officieux des Montagnards. Interrogeant cette incohérence même, l'analyse du discours en permet l'interprétation. On a affaire à une mise en scène de l'affrontement conforme à la vision jacobine du fonctionnement d'une institution révolutionnaire. Les députations expriment la demande, résistent au discours sur la loi tenu par l'autorité. Seule, la parole heureuse des agents politiques fait tomber les résistances. Ne s'agit-il pas d'un exemple de position «révolutionnaire-conservatrice» juridique au sein même du mouvement révolutionnaire, ce que nous avons appelé ailleurs, dans la lignée de Gramsci, le juridisme jacobin?<sup>(17)</sup>

L'historiographie privilégie la lecture de JP. Si notre étude souligne aussi l'originalité de ce journal, c'est d'un tout autre point de vue. Répétant, dans l'horizon du club des Cordeliers, la tradition de la constitution du peuple en acte inaugurée par les jacobins le 10 Août 1792, le journaliste traduit l'événement par la mise en sujet du «délégué immédiat du peuple», le porte-parole. Le porte-parole exprime la permanence du peuple révolutionnaire, mais sa parole se confond dans les cris du peuple lorsque se formule la demande. Sa fonction est décisive : il est l'intermédiaire qui va permettre à Chaumette d'exprimer le lendemain à la Convention un *mot d'ordre* (ne serait-ce pas le premier?) sur le thème SUBSISTANCES : «Des subsistances et, pour en avoir, force à la loi!»<sup>(18)</sup>.

Au moment où le mot d'ordre «Que l'on mette la terreur à l'ordre du jour» exprimé par Royer le 30 Août aux Jacobins, apparaît comme une tentative de clôture du savoir politique jacobin, paradoxalement un porte-parole, le 4 Septembre, ouvre un nouvel espace, sur un thème périphérique du savoir politique jacobin, le thème des SUBSISTANCES. L'institutionnalisation de la Terreur le lendemain à la Convention (5 Septembre 1793) va de pair avec l'institutionnalisation du thème SUBSISTANCES. La demande de pain est passée dans la machine Terreur.

**Jacques Guilhaumou,**  
chercheur au CNRS  
**Denise Maldidier,**  
Paris-X-Nanterre

- 
- (1) *Cahiers de Lexicologie* «Lexicologie et analyse d'énoncé» 1969-II.
  - (2) R. Robin, *Histoire et Linguistique*, Paris 1973. Pour une bibliographie des travaux d'analyse du discours en ce domaine, voir J. Guilhaumou, D. Maldidier «Courte critique pour une longue histoire. L'analyse du discours ou les (mal) leures de l'analogie» in *Dialectiques* 26, 1979.
  - (3) «La mise en scène de l'anglais dans le *Père Duchesne* (in *Komparatistische Hefte*, Universität Bayreuth, Heft II, 1980.
  - (4) *Langages* 62, Juin 1981 : Analyse du discours politique.
  - (5) J. Guilhaumou, H.J. Lusebrink : «Chronique bibliographique : la pragmatique textuelle et les langages de la Révolution française,» *MOTS*, n° 2 (Mars 1981).
  - (6) *L'archéologie du savoir*, Paris 1969, p. 170 et suivantes.
  - (7) *Langages* 24, 1971.
  - (8) *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*
  - (9) L'événement le plus significatif est ici le projet — en cours de réalisation — de Rolf Reichardt et Eberhard Schmitt : «Historisches lexikon politisch-sozialer grundlegende im frankreich 1680-1800», Oldenbourg, München.
  - (10) J. Guilhaumou «Die Rezeption des Französischen Revolution in den Texten des jungen Marx» in *Der Diskurs der Literatur-und Sprachgeschichte*, SuhrKampf, 1983.
  - (11) Voir le recueil d'articles intitulé *Peuple et Pouvoir*, et réuni par M. Glatigny et J. Guilhaumou, Presses Universitaires de Lille 1982.
  - (12) On trouvera les références des textes ci-dessous et leur analyse dans «Subsistances (bled, grain, pain)», *Historisches Lexikon*, *op. cit.*, à paraître.
  - (13) La collecte des comptes rendus de la journée du 4 Septembre 1793 dans la presse révolutionnaire (Bibliothèque Nationale, Département des imprimés) permet de dégager trois grandes reconstructions de l'événement : 1) celle du *Mercur Universal* (MU); versions proches : *Le Courrier Français*, *L'abréviateur Universel* etc... 2) celle du *Journal de Perlet* (JP); versions proches : *Le Républicain Français*, *Le Batave*, *Le Journal de l'Unité* etc... 3) la version du *Journal de la Montagne* (JM) est unique.
  - (14) Sur la question du discours rapporté (DR), nous nous référons essentiellement aux travaux de : J. Authier in *DRLAV*, n° 17, 1978, revue des germanistes de l'Université Paris-VIII.

- (15) Les tableaux qui suivent analysent l'échange discursif entre les pétitionnaires et les autorités municipales. Ils représentent la distribution des segments qui rapportent l'énonciation, de ceux qui reconstituent le contexte de cette énonciation, de ceux enfin qui organisent le récit.
- (16) Cf. le travail de J.J. Courtine cité. Dans le cas présent, la thématisation apparaît comme un critère de la constitution en mot d'ordre.
- (17) J. Guilhaumou «Hégémonie et jacobinisme dans les Cahiers de Prison,» Cahiers de l'Institut Maurice-Thorez, Paris n° 32-33, 1979.
- (18) J. Guilhaumou «La formation d'un mot d'ordre : 'plaçons la terreur à l'ordre du jour',» Bulletin du Centre d'Analyse du Discours n°5, Presses Universitaires de Lille, 1981.